



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



TERMES DE REFERENCE

Recrutement du Coordonnateur

PROJET « Gestion rationnelle des polluants organiques persistants non intentionnels (POPNI) et des diphényles éthers polybromés (PBDE) pour réduire leurs émissions du secteur des déchets industriels (uPOPCI) »

1. Contexte

Le monde contemporain marqué par la hausse des niveaux des revenus moyens, l'essor généralisé de l'urbanisation, de la mobilité et de l'industrialisation, se traduit par une augmentation exponentielle de la production automobile, ainsi que par la consommation effrénée des équipements électriques et électroniques. La conséquence en est la prolifération de déchets issus de l'utilisation de ces différents produits dont l'élimination et le recyclage inadéquats, dégradent l'environnement et exposent les populations à d'importants risques sanitaires. Ainsi, **les véhicules en fin de vie (VFV) et des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)** génèrent des polluants organiques persistants (POP) et les métaux lourds qui, subsistent dans l'environnement et s'accumulent dans les organismes vivants.

En 2015, la Société ivoirienne de Contrôles Techniques Automobiles (SICTA), en charge des visites techniques automobiles et, l'ex-Société nationale des transports terrestres (SONATT) en charge des opérations d'immatriculation des véhicules, estimaient le parc automobile national à 800.000 véhicules. Un parc alimenté essentiellement par de voitures d'occasion appelées « France au revoir » en provenance de France, de Belgique et d'Allemagne (Business France, 2018), si bien que la moyenne d'âge desdits véhicules variait entre 16 et 20 ans. Au demeurant un volume important de véhicules proches de la fin de vie, malgré les prouesses techniques des réparateurs d'autos.

La présence cumulée des véhicules en fin de vie et de volumes appréciable de déchets d'équipements électriques et électroniques, environ 30000 tonnes par an, génère des risques sanitaires. Des lors, le gouvernement s'est employé à y remédier, à travers des solutions inspirées de l'économie circulaire. A savoir, éliminer certains déchets dans le strict respect des exigences écologiques et, parallèlement, saisir l'opportunité de valoriser les déchets à potentiel économique pour générer des revenus et créer des emplois.

Dans ce cadre, la Côte d'Ivoire a initié avec l'appui de l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI), un projet soutenu financièrement par le Fonds pour l'Environnement Mondial : le projet intitulé : « **Gestion rationnelle des polluants organiques persistants non intentionnels (POPNI) et des diphényles éthers polybromés (PBDE) pour réduire leurs émissions du secteur des déchets industriels (uPOPCI)** ». Il ambitionne de développer un cadre réglementaire et institutionnel adapté à la gestion environnementale des DEEE et des véhicules en fin de vie (VFV), de renforcer les capacités techniques des acteurs du secteur et de mettre à niveau la chaîne de valeur pour améliorer les opportunités économiques des filières de traitement de ces déchets. Le projet uPOP-CI entend apporter des solutions spécifiques à l'émission du PBDE, des dioxines et furanes, composés chimiques toxiques issus des matériaux plastiques contenus dans les véhicules en fin de vie et du brûlage à ciel ouvert des déchets électroniques.

Afin d'assurer la coordination technique, administrative et financière du projet, il est prévu le recrutement d'un Coordonnateur de Projet.

2. Objectif du Poste

Sous la supervision de l'autorité de tutelle et en collaboration avec les partenaires techniques et financiers, le Coordonnateur veille à ce que chaque étape du projet se déroule de façon adéquate, dans le respect des délais, du budget, des objectifs fixés et selon les normes de qualité attendues. Responsable de la planification, de l'exécution et du suivi de projet, il assure la liaison entre les différentes équipes et parties prenantes. Le Coordonnateur facilite la communication et la circulation des informations, afin d'assurer la visibilité des activités et des résultats du projet.

3. Responsabilités du Coordonnateur

Le titulaire exercera d'importantes responsabilités en matière administratives, opérationnelles et techniques.

Coordination et gestion du projet

- Assurer la coordination générale de toutes les activités du projet et de l'équipe de mise en œuvre ;
- Préparer les plans de travail annuels puis, les faire valider par le Comité de Pilotage et les plans de passation des marchés ;
- Élaborer les calendriers d'exécution des activités ;
- Assurer le suivi de la mise en œuvre des activités selon les résultats attendus ;
- Identifier les risques et proposer des mesures correctives ;
- Veiller à la cohérence des interventions avec les priorités nationales ;
- Organiser les ateliers et diverses consultations.

Gestion technique

- Superviser les activités techniques liées aux Polluants Organiques Persistants y compris les travaux de construction des infrastructures d'élimination des déchets ;
- Assurer le suivi des inventaires nationaux des Polluants Organiques Persistants ;
- Coordonner les activités de collecte, stockage, transport et élimination écologiquement rationnelle des déchets contenant des Polluants Organiques Persistants ;
- Assurer le contrôle qualité des études, rapports et livrables produits par les consultants ;
- Fournir une expertise technique aux institutions partenaires.

Gestion des consultants et prestataires

- Préparer les termes de référence des consultants ;
- Participer aux processus de sélection conformément aux procédures de l'ONUDI ;
- Superviser les prestations des consultants nationaux et internationaux ;
- Évaluer les livrables avant leur validation.

Gestion financière et administrative

- Contribuer à l'élaboration des budgets annuels ;
- Assurer le suivi de l'exécution budgétaire ;
- Vérifier la conformité des dépenses avec les procédures d'exécution budgétaire de l'ONUDI et de l'Etat ;
- Mobiliser la contrepartie nationale ;
- Préparer les prévisions financières et les demandes de décaissement ;
- Appuyer les missions d'audit et de contrôle.

Suivi-évaluation et rapportage

- Mettre en place un système de suivi des indicateurs du projet ;
- Assurer la collecte des données de performance ;
- Préparer les rapports trimestriels, semestriels et annuels ;
- Alimenter les outils de suivi de l'ONUDI ;
- Préparer les rapports destinés au Comité de Pilotage et aux partenaires techniques et financiers.

Communication et visibilité

- Assurer la visibilité du projet conformément aux règles de communication des partenaires techniques et financiers ;
- Organiser les ateliers, séminaires et campagnes de sensibilisation ;
- Préparer les supports de communication ;
- Diffuser les bonnes pratiques et les résultats du projet.

Coordination institutionnelle

- Assurer la liaison entre l'ONUDI et les institutions nationales ;
- Organiser les réunions du Comité de Pilotage et les consultations techniques ;
- Préparer les documents techniques nécessaires à la prise de décision ;
- Faciliter la participation des parties prenantes aux activités du projet.

4. Livrables attendus

Le Coordonnateur produira notamment :

- Plan de travail annuel du projet ;
- Plan de passation des marchés ;
- Rapports trimestriels d'avancement ;
- Rapports semestriels et annuels ;
- Rapports techniques spécifiques ;

- Rapports des réunions du Comité de Pilotage ;
- Rapports de suivi des indicateurs ;
- Rapport final de clôture du projet.

5. Qualifications et compétences requises

Le poste nécessite des connaissances scientifiques solides et des compétences avérées en leadership.

Formation

Être fonctionnaire ou agent de l'Etat titulaire d'un diplôme universitaire de niveau Master (Bac+5) au minimum, dans l'un des domaines suivants : Sciences de l'environnement, Gestion environnementale, Génie chimique, Génie industriel, Génie sanitaire ou toute discipline connexe.

Des certificats complémentaires en Développement durable, Économie circulaire, Gestion du cycle de vie des déchets industriels et domestiques, Gestion de projets, constituent des atouts majeurs.

Expérience professionnelle

Ce poste à responsabilité élevée nécessite de justifier d'une expérience variée, notamment :

- 12 années au moins dans le développement et la mise en œuvre, de plans et stratégies, de directives concernant la gestion des déchets industriels et domestiques ;
- 10 années en matière de renforcement de capacités des parties prenantes (secteur privé, gouvernement, municipalités et collectivités décentralisées, société civile) relativement au recyclage et à l'élimination des déchets industriels et domestiques ;
- Au moins 5 années dans la gestion de projets financés par des partenaires internationaux, y compris le FEM ;
- Une expérience avérée dans l'identification, l'analyse et la mobilisation des parties prenantes nationales de la gestion des déchets industriels et domestiques ;
- Expérience de collaboration avec les agences du système des Nations Unies et singulièrement l'ONUDI.

Le titulaire devra également justifier des acquis suivants :

- Bonne connaissance des exigences de la Convention de Stockholm ;
- Maîtrise des opérations et/ou de la gestion des processus industriels en liens avec leurs impacts sanitaires et environnementaux, y compris les évaluations sur le terrain ;
- Maîtrise des procédures nationales d'exécution budgétaires, de programmation des investissements et de mobilisation des cofinancements de l'Etat ;

- Connaissance certaine des procédures et des documents du FEM, ainsi que la rédaction de notes conceptuelles pour la mobilisation des financements.

Compétences techniques

- Gestion axée sur les résultats (Results-Based Management) ;
- Gestion de projets ;
- Suivi-évaluation ;
- Planification stratégique ;
- Gestion budgétaire ;
- Passation des marchés ;
- Analyse environnementale et sociale.

Compétences comportementales

- Leadership ;
- Sens de l'organisation ;
- Communication et négociation ;
- Travail en équipe ;
- Gestion des conflits ;
- Orientation vers les résultats ;
- Intégrité et professionnalisme.

Compétences linguistiques

- Excellente maîtrise du français écrit et oral ;
- Bonne maîtrise de l'anglais professionnel (lecture, rédaction et communication) souhaitée, notamment l'aptitude à comprendre les documents rédigés en anglais, à écrire et s'exprimer dans cette langue est requise.

6. Liens hiérarchiques

- Travaille sous la supervision technique du Chef de Projet de l'ONUDI et collabore étroitement avec l'Institut des Nations unies pour la formation et la recherche (UNITAR) qui apporte son expertise technique aux activités de ce projet en tant que partenaire d'exécution international ;
- Rend compte à l'institution nationale d'exécution désignée, à savoir la Direction Générale de l'Environnement ;
- Assure le Secrétariat technique du Comité national de Pilotage ;
- Supervise le personnel technique, administratif et les consultants du projet.

7. Durée et lieu d'affectation

- Durée : 12 mois renouvelables.

- Lieu : Abidjan, mais déplacements fréquents sur les sites du projet et participation aux réunions nationales et internationales.

8. Critères d'évaluation des performances

Les performances du Coordonnateur seront évaluées sur la base :

- Du taux d'exécution du plan de travail ;
- Du respect des délais de mise en œuvre ;
- De la qualité des rapports soumis ;
- Du niveau d'exécution budgétaire ;
- De l'atteinte des indicateurs du projet ;
- De la satisfaction des parties prenantes et de l'ONUDI ;
- Du respect des procédures administratives, financières et environnementales.

Soumission des candidatures

Pièces du dossier de candidature : lettre de motivation, Curriculum Vitae, copie des diplômes et certificats.

Les dossiers de candidature sont à déposer, au plus tard le **30 juillet 2026 à 12 h 00**, sous plis fermés auprès de Monsieur Patrick Léon Pédia, Conseiller Technique, sis à la Cité administrative, Tour A, 4eme étage. Ils peuvent être transmis par voie électronique à l'adresse patrickdedia12@gmail.com. Le pli ou le mail (en objet) devra porter la mention suivante : « **Candidature au poste de Coordonnateur national du projet « Gestion rationnelle des polluants organiques persistants non intentionnels (POPNI) et des diphényles éthers polybromés (PBDE) pour réduire leurs émissions du secteur des déchets industriels (uPOPCI) ».** ».

Pour toute information appeler le : **+ 225 05 05 022 178**